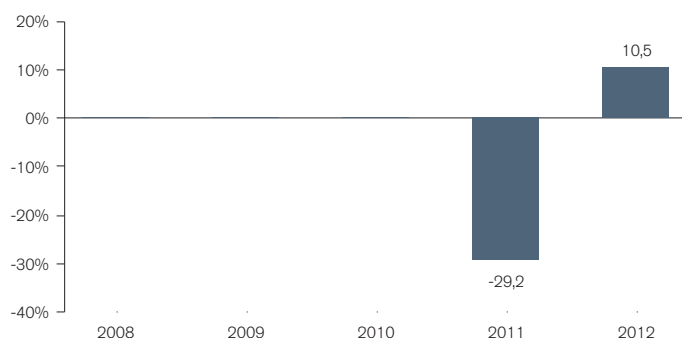


Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais exceptionnels prélevés avant ou après investissement		<p>Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximaux. Dans certains cas, ils peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir des explications à ce sujet auprès de votre conseiller financier ou distributeur.</p> <p>Le montant des frais courants se base sur les frais de l'exercice clos en décembre 2012. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci excluent les frais de transaction du portefeuille et les commissions de performance, le cas échéant.</p> <p>Un prélèvement anti-dilution de 2 % au maximum pourra être appliqué à la discrétion des membres du conseil d'administration.</p> <p>De plus amples informations sur les frais figurent à la section « Frais et Commissions » du prospectus.</p>
Frais d'entrée	Néant	
Frais de sortie	Néant	
Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant son investissement (frais d'entrée) et avant que le produit de votre investissement (frais de sortie) soit payé.		
Frais prélevés sur le Fonds sur un exercice		
Frais courants	3,62%	
Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions spécifiques		
Commission de performance	20 % de toute augmentation de la valeur de la catégorie d'actions au-dessus de la valeur maximale de cette catégorie réalisée à la fin de la période de calcul précédente, calculé sur une base semestrielle. Lors du dernier exercice, la commission de performance s'est élevée à 0 % de la valeur liquidative de la catégorie d'actions. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Calcul de la commission de performance » du Prospectus.	

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants du Fonds sont inclus dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Le Fonds a été lancé en 2010 et la catégorie d'actions a été lancée en 2010.

Les performances passées ont été calculées en GBP.

Informations pratiques

Le dépositaire est JPMorgan Bank Luxembourg SA.

Des exemplaires du prospectus, des derniers rapports annuels et des rapports semestriels ultérieurs (tous en anglais), ainsi que d'autres informations (y compris le tout dernier cours des actions) peuvent être obtenus gratuitement sur le site les bureaux de l'administrateur J.P. Morgan Bank Luxembourg, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples

informations. Certaines catégories d'actions peuvent toutefois ne pas être autorisées à la commercialisation dans votre juridiction. Le régime fiscal applicable au Fonds au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de JABCAP (LUX) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.